

prévoient être rémunérées directement ou indirectement par leurs employeurs ou leurs clients mexicains doivent demander un visa FM-3, ce qu'elles peuvent faire auprès de l'ambassade ou des consulats du Mexique au Canada. Il faut verser des droits pour obtenir l'autorisation de travailler, et ce, quelle que soit la catégorie de visa demandée. Les gens d'affaires qui entrent au Mexique avec un visa de type FM-N pour élargir leur marché et qui décident ensuite d'y rester pour travailler dans le cadre d'un contrat peuvent faire une demande en ce sens à un bureau de l'Instituto Nacional de Migración au Mexique. Ils devront toutefois être en possession d'un visa FM-3 avant de commencer à occuper un emploi rémunéré.

Les démarches à faire en vue d'obtenir un visa FM-3 sont pratiquement les mêmes pour toutes les catégories définies par l'ALENA. Le visa est habituellement émis dans un délai de un mois, il est valide pour un an et est renouvelable chaque année pendant les quatre années suivantes. Les documents suivants doivent accompagner le formulaire de demande du visa FM-3 :

- une lettre adressée aux autorités de l'immigration pour présenter la demande de visa. Cette lettre, rédigée en espagnol, doit

mentionner le nom et l'adresse au complet du demandeur et énumérer les pièces jointes;

- un passeport;
- un certificat établi par le service de police du lieu de résidence du demandeur attestant que ce dernier n'a pas de casier judiciaire;
- un certificat médical indiquant que le demandeur n'a aucune maladie contagieuse;
- jusqu'à huit photographies d'identité;
- le paiement des droits (argent comptant ou mandat);
- une copie de tout jugement de divorce, s'il y a lieu;
- une copie certifiée de l'acte de mariage du demandeur, s'il y a lieu;
- une copie de la carte de touriste valide, si la demande est faite au Mexique.

La demande doit également comporter une description précise des modalités de l'emploi, et indiquer les autres sources de revenu du demandeur au Mexique et au Canada. Le visa FM-3 n'est plus valide si la situation professionnelle